

Zeitschrift: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 256

Rubrik: A nos lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un antidote à Schwarzenbach?

Willi Ritschard prendra sous peu la tête du Département fédéral des transports et de l'énergie. Sa fiche signalétique est difficile à reconstituer, même si l'identité réelle de cet homme d'Etat a soulevé des passions outre-Sarine :

— Il y a eu la rogne et la grogne de certains grands électeurs prompts à accrédi-ter des images toutes faites.

— Il y a eu le folklore : le deuxième conseiller fédéral depuis 1848 qui soit entré comme ouvrier dans la vie professionnelle (mais W. Ritschard ne répondait-il pas à Georges Plomb dans « La Suisse » ? « D'ailleurs n'exagérons rien. J'ai bien sûr fait un apprentissage de monteur en chauffage. Mais je suis devenu secrétaire syndical, conseiller d'Etat. Ce n'est plus tout à fait la même chose »).

— Il y a surtout l'homme que l'on découvre depuis qu'il est apparu dans le collimateur de l'actualité.

Eliminons tout d'abord un malentendu. De tous temps, des candidats officiels non élus se sont imposés, citons simplement parmi les Romands le syndic Maillfer, de Lausanne, auquel fut préféré Ernest Chuard, peu après la première guerre mondiale, et le Valaisan Crittin, auquel l'assemblée fédérale a préféré le Saint-Gallois Kobelt, au début de la deuxième guerre mondiale. Il est vrai que tout ce qui date de plus de dix ans n'intéresse plus personne !

En tout état de cause, certaines circonstances historiques sont bonnes à rappeler qui ont marqué la « carrière » de l'homme qui entre au Conseil fédéral à la fois comme sixième conseiller fédéral socialistes, après Ernest Nobs, Max Weber, Willy Spühler, Hans Peter Tschudi et Pierre Graber et comme cinquième Soleurois (en fait, il n'a cette bourgeoisie que depuis une dizaine d'années).

Né en 1918, Willi Ritschard obtient son certificat de capacité en 1936. Le chômage, il sait personnellement ce que ça signifie (le service actif aussi, puisqu'il reste sous les drapeaux de 1939 à 1945, atteignant le grade de sergent d'artillerie). Il vit toute cette période d'union nationale où la classe ouvrière sort du ghetto. C'est l'époque où le postulat René Robert invite le Conseil fédéral à jeter les bases de la communauté professionnelle (mais passé le danger...).

Il faut se souvenir aussi qu'en 1943, le Parti socialiste suisse obtient son plus grand succès électoral en faisant élire 56 conseillers nationaux (sur 194) et 5 conseillers aux Etats; d'où la perte, pour les radicaux, de la majorité absolue au Conseil fédéral, et l'élection d'un socialiste, le Zurichois Ernest Nobs, à l'exécutif central.

A Soleure aussi, les rapports de force se modifient considérablement: pour la première fois depuis 1922, la délégation du Canton aux Chambres fédérales change de couleur avec l'élection d'un conseiller aux Etats socialiste (ce siège à la Chambre haute a été conservé jusqu'ici, fait unique dans l'histoire politique suisse). Peu après, la majorité absolue radicale au Conseil d'Etat soleurois est brisée par l'entrée en lice d'un deuxième socialiste, élu grâce à l'appui des conservateurs catholiques (une résurgence de la violence du Kulturkampf à Soleure qui a toujours déteint sur l'entente des partis dits bourgeois).

C'est dans ce climat que le socialiste Ritschard fait ses classes politiques et syndicales.

Aussi bien, sans saisir ces faits précis, ne peut-on comprendre la popularité (encore manifeste lors de la réception du nouveau conseiller fédéral dans son canton) de W. Ritschard à Soleure. Franchement, quel élu socialiste aurait été accueilli par des drapeaux rouges (les « Sturmflaggen » des socialistes alémaniques) ? Or, ces drapeaux flottaient devant la cathédrale Saint-Ours, avec des bannières plus traditionnelles. Des ouvriers en bleu de travail et casque de protection canari côtoyaient les étudiants en « vollwicks ».

Fait significatif. Avant l'élection fédérale avait été convoquée pour la mi-décembre une séance sur le Chili. Le conseiller fédéral l'a présidée, comme l'aurait fait, selon le programme, le conseiller d'Etat Ritschard.

Aujourd'hui, le battage, journalistique en particulier, fait autour de l'élection de Willi Ritschard semble déjà, en Suisse alémanique, devoir lui gagner la sympathie des citoyens d'un certain âge, prompts à se considérer comme les membres d'une génération sacrifiée. Serait-ce la révélation d'un antidote à James Schwarzenbach ? La presse de gauche alémanique a rapidement senti le vent, en tout cas, même si certains intellectuels ont mis plus de temps à évaluer la situation. A cet égard, l'article d'Hans Rudolf Hilty, dans le dernier numéro de l'« AZ » zurichoise est symptomatique.

L'auteur a vu l'écrivain Peter Bichsel militer pour le Parti socialiste soleurois, il a vu Willi Ritschard sur place, et il conclut avec emphase : « On prend Napoléon, Pestalozzi, Minger et Krouchtchev, on mélange bien et il en résulte un mélange qui correspond au profit humain et au caractère de celui que l'on appelle — avec un rien d'affabulation — le premier ouvrier élu à Berne. »

A nos lecteurs

Que la majorité de nos lecteurs veuille bien nous excuser !

Ce bulletin vert encarté ne leur est bien sûr pas destiné, qui doit seulement rappeler aux retardataires que « Domaine Public » ne compte que sur ses abonnés pour vivre et se développer.

33 francs par année, un versement qui vous fait l'économie de feuilleter de la publicité et qui garantit l'indépendance de cet hebdomadaire.
(CCP : 10 - 155 27)
